

Projet d'extension du Parc éolien des Pierrots

Commune de Saint-Georges-sur-Arnon

Lettre d'information #2 - Mars 2023

Le mot du chef de projet

Madame, Monsieur,

Depuis 2018, nous étudions l'opportunité de réaliser l'extension du parc éolien des Pierrots à Saint-Georges-sur-Arnon. Notre présence sur le territoire depuis plusieurs années nous a permis de mieux saisir les enjeux locaux, et de créer un contact étroit avec les élus ainsi que les propriétaires et exploitants de la zone d'implantation. Ainsi, après nous être assurés de leur accord, nous avons pu lancer les différentes études, et nous travaillons sur l'implantation du futur parc éolien. Cette lettre vise donc à vous présenter les différentes actualités du projet, ainsi que les étapes à venir.

Un porte-à-porte a eu lieu sur vos communes la semaine dernière afin de vous présenter notre offre locale d'électricité, en lien avec le parc éolien des Pierrots. Nous vous invitons donc à deux permanences les 22 et 23 mars prochains, afin de venir vous renseigner sur cette nouvelle offre, ainsi que sur les modalités de souscription. Nous pourrons également vous renseigner sur le projet d'extension. Nous espérons vous y voir nombreux !

Enfin, nous profitons de cette lettre pour vous annoncer un changement d'interlocuteur. C'est désormais Jacques Germain, chef de projets éoliens chez RWE Renouvelables France, qui assurera le suivi des études ainsi que le dépôt du dossier de Demande d'autorisation environnementale en Préfecture d'ici la fin de l'année.



Maïwenn Fabre
Chargée d'exploitation
ops_pier_fr@rwe.com



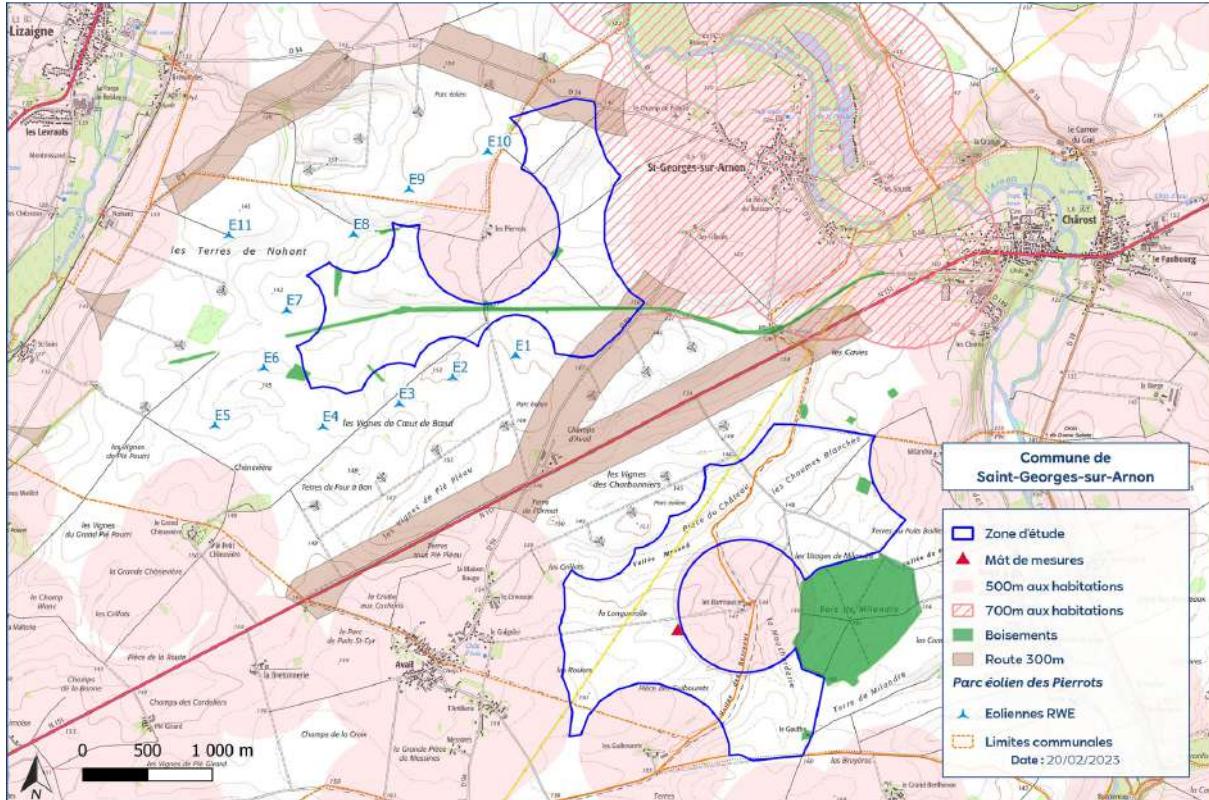
Jacques Germain
Chef de projets éoliens
jacques.germain@rwe.com
07 86 66 07 24



Les caractéristiques du projet d'extension



La zone d'étude



La zone d'étude de cette extension de projet éolien est découpée en deux parties. La première se trouve autour de la ferme des Pierrots, à proximité du parc éolien déjà exploité par RWE. La seconde se situe au sud de la commune, entre la route départementale menant à Issoudun et le bois de Milandre. Plusieurs contraintes s'exercent sur cette zone et limitent les emplacements possibles d'installation d'éoliennes. Des distances d'éloignement sont à respecter, notamment :

- 500m aux habitations ;
- 300m aux éoliennes existantes ;
- 200m aux boisements ;
- 180m de la ligne haute-tension ;
- 180m de la route départementale.

Les chiffres clefs



5 à 8
éoliennes



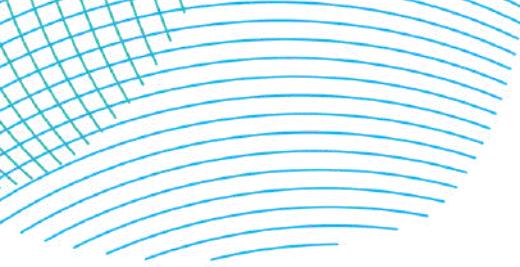
4 à 5,7
MW



11 100 foyers
alimentés

La puissance unitaire des modèles
d'éoliennes sera de 4 à 5,7 MW

Une production électrique équivalente
à la consommation annuelle de
11 100 habitants (chauffage compris)



Les mesures réalisées sur le parc des Pierrots

Lors de la conception d'un parc éolien, plusieurs mesures sont mises en place : des mesures d'Evitement - Réduction-Compensation (ERC), ainsi que des mesures d'accompagnement.

Ces dernières sont des mesures volontaires de la part de RWE Renouvelables France, en lien avec le projet éolien et l'environnement. Le montant alloué à l'ensemble des mesures est proportionnel au nombre d'éoliennes installées et à la puissance de celles-ci. Ces mesures sont co-construites avec les acteurs du territoire.

Pour le projet d'extension, et similairement au parc des Pierrots, nous vous proposerons différentes mesures d'accompagnement. Ensuite, les bureaux d'études travaillant sur le projet, étudieront la faisabilité de ces propositions. Voici quelques exemples des mesures mises en place pour le parc des Pierrots, qui pourront vous donner des idées de propositions pour les futures mesures du projet d'extension.

Réalisation des gros travaux en dehors des périodes de reproduction

Le chantier du parc éolien des Pierrots a été interrompu quelques jours durant la période de reproduction des oiseaux du secteur (1er mars au 15 juillet). Un écologue est passé afin de vérifier que les espèces n'aient pas été dérangées par les travaux. Son rapport a été envoyé à l'administration, et aucune non-conformité n'a été détectée.



© S. Adam

Intervention sur la haie de l'éolienne E9

La haie proche de E9 a été enlevée avant le démarrage du parc pour éviter l'attraction de la faune volante et donc réduire in fine les risques de collisions des espèces avec les éoliennes. Un géomètre et un paysagiste sont passés afin de nous aider à planter une haie similaire de 525m linéaires, en compensation, davantage éloignée des machines (réduction des risques de collisions).



© RWE

Diversification de la flore locale sur terrain agricole

Des semis ont été réalisés sur une parcelle agricole de 9 800 m² à Saint-Georges-sur-Arnon, dans le bourg, afin de diversifier la flore locale. Cela a pour but d'attirer les insectes, et donc les oiseaux et chauves-souris sur une parcelle éloignée des éoliennes, afin de limiter les risques de collision. L'entretien de cette parcelle se fait sans pesticides, avec une fauche tardive afin de permettre aux insectes d'y faire leur cycle de vie entier.



© S. Adam

Installation de panneaux de sensibilisation aux risques

Des panneaux de sensibilisation aux risques ont été installés aux abords des éoliennes. Vous pouvez y retrouver les mesures principales à respecter si vous vous rendez sur le parc.

Vous pouvez également y trouver un numéro de téléphone à utiliser en cas d'urgence : 09 77 42 83 97.



© RWE

Parc éolien des Pierrots

Retour sur le comité de suivi n°1

Réunion de suivi de l'exploitation du parc des Pierrots

Le jeudi 26 janvier 2023 a eu lieu le premier comité de suivi du parc éolien des Pierrots, implanté à Saint-Georges-sur-Arnon et à Migny. Cette réunion, entre les équipes RWE, les élus locaux et les exploitants agricoles de la zone d'implantation, a permis de dresser le bilan positif de la première année d'exploitation des éoliennes. Ces discussions contribuent aux échanges de bonnes pratiques et d'informations, notamment sur le bilan de production d'électricité du parc en 2022 et des différentes mesures mises en place depuis la phase chantier. Cette réunion sera pérennisée dans les prochaines années. En effet, le parc a produit 53 550 MW h en 2022, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 11 300 foyers (chauffage compris).



Contact e-mail de l'équipe exploitation en charge du parc éolien des Pierrots :

ops_pier_fr@rwe.com

Venez participer !

**PERMANENCE D'INFORMATION SUR
L'OFFRE LOCALE D'ÉLECTRICITÉ RWE & ÉNERGIE D'ICI
ET SUR LE PROJET D'EXTENSION**

Saint-Georges-sur-Arnon
Le 22 mars 2023
Salle des fêtes
De 17h à 19h

Migny
Le 23 mars 2023
Salle de la mairie
De 17h à 19h

Passez librement sur la plage horaire !